

SOUTIEN ET SOLIDARITÉ AVEC LES GUADELOUPÉEN.NE.S

La Guadeloupe est touchée par une crise sociale majeure. Le gouvernement veut réduire la mobilisation à un simple mouvement contre la vaccination. C'est camoufler la profondeur de la crise et les revendications au cœur de l'explosion sociale (voir ci-dessous). Pour l'Union syndicale Solidaires, le vaccin est un outil efficace pour lutter contre le COVID-19. Mais l'imposer est encore moins possible dans un contexte local de méfiance accru envers l'Etat, en raison des mensonges et violences multiples contre la population de l'île, en particulier avec le chlordécone.

Le gouvernement, comme aux pires heures coloniales, entend répondre par la force et la violence pour écraser la contestation. Ce ne sera en rien une solution. L'urgence est à la mise en place de moyens et d'investissements massifs pour les services publics, en particulier de santé et d'éducation, à l'arrêt des mesures anti-sociales, à la prise en compte de la plateforme-revendicative unitaire.

L'Union syndicale Solidaires apporte son soutien aux Guadeloupéen.ne.s. Le gouvernement doit ouvrir immédiatement des négociations avec les organisations syndicales sur la base des revendications portées.

La plateforme revendicative sur la seconde page

Revendications sociales :

La résolution de tous les conflits en cours ;

Le respect de tous les accords signés, y compris celui du SDIS-971, toujours pas appliqué ;

L'augmentation généralisée des salaires, des minima sociaux, des allocations chômage et des pensions de retraite en même temps que l'augmentation des prix ;

Le remplacement de tous les départs à la retraite ;

L'arrêt des licenciements, dans le privé et des suppressions de postes, dans le public ;

L'embauche massive de titulaires, dans toutes les fonctions publiques, à la poste, dans les écoles, à l'université... ;

L'arrêt de la répression judiciaire et patronale, contre les militants, les travailleurs et les organisations syndicales ;

L'abrogation des règles d'indemnisation du chômage ;

Le maintien de toutes les primes de vie chère ;

L'ouverture de négociations collectives, dans toutes les branches professionnelles, sur les salaires, l'emploi, la formation, la durée du travail, la protection sociale, la priorité d'emploi des jeunes, des chômeurs et des salariés de Guadeloupe, le fait syndical guadeloupéen.

La résorption de tous les emplois précaires et des embauches massives, dans le privé ;

Quant à la gestion de la crise Covid et la situation sanitaire locale :

L'abrogation de la loi du 5 août 2021, relative à la gestion de la crise sanitaire ;

La suppression de l'obligation vaccinale ;

La suppression du pass sanitaire ;

Le maintien de la gratuité des tests ;

Des protocoles sanitaires stricts, adaptés aux établissements publics et privés ;

Des recrutements de soignants et de personnel, dans les hôpitaux et cliniques privées, ainsi que dans le secteur social et médico-social ;

La mise en place d'un plan d'urgence pour l'embauche et la formation des jeunes ;

Des moyens matériels pour la santé, le secteur social et médico-social ;

La mise en place d'un système de santé de qualité pour accueillir et soigner les usagers, dignement et efficacement ;

Des mesures immédiates pour approvisionner les établissements en oxygène ;

Exigences très spécifiques concernant les pompiers :

Le recrutement de 15 sapeurs-pompiers volontaires (SPV), sur dossier, dans l'immédiat ;

Le recrutement de personnel administratif technique et spécialisé (PATS), pour la filière administrative et technique ;

La réparation, l'entretien et le renouvellement des engins véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) et fourgon pompe tonne (FPT) ;

L'organisation de concours pour les sapeurs-pompiers professionnels, au grade de caporal ;

La mise en place d'une nouvelle organisation : 12h00 de travail jour et 24h00 de repos, 12h00 de travail nuit et 72h00 de repos, pour le sapeur-pompier ;

Revendications sociétales et dans le secteur de l'éducation :

Des moyens supplémentaires et des recrutements de personnels techniques et encadrant, pour le doublement des classes et le respect des mesures sanitaires dans les écoles ;

Un bâti scolaire et des équipements sportifs et culturels, rénové au plus vite, conforme aux normes parasismiques et débarrassé des rats ;

Un plan d'urgence pour l'eau, pour un accès permanent de tous à une eau potable, buvable, sans pesticide, sans chlordécone, à un prix bas et unique, dans le cadre d'un véritable service public ;

Le nettoyage de toutes les citernes dans tous les établissements publics ;

La condamnation des empoisonneurs au chlordécone et la dépollution des sols ;

La mise en place d'un véritable service public de transport permettant aux usagers de se déplacer à toute heure sur l'ensemble du territoire ;